



AMILTON STRATEGIC INCOME

ISIN : FR0011507193 (R) - FR0011816305 (I) - FR0011507201 (D)

Rapport Annuel 29 juillet 2022



Informations concernant le Fonds

| | |
|--|---|
| SOCIETE DE GESTION | MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT , SAS, Société de gestion de portefeuille, agréée par l'AMF (n° GP- 040-00025) - Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine 75015 Paris |
| DEPOSITAIRE | CACEIS BANK , Agréée par l'ACPR sous le numéro 18129 89-91 Rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge. Le dépositaire est indépendant de la société de gestion |
| COMMISSAIRE AUX COMPTES | PricewaterhouseCoopers Audit , représenté par Amaury Couplez 63, rue de Villiers 92200 – Neuilly-sur-Seine |
| COMMERCIALISATEUR | MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT , SAS, Société de gestion de portefeuille, agréée par l'AMF (n° GP- 040-00025) - Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine 75015 Paris La liste des commercialisateurs n'est pas exhaustive dans la mesure où, notamment, l'OPCVM est admis à la circulation en Euroclear. Ainsi, certains commercialisateurs peuvent ne pas être mandatés ou connus de la Société de gestion. |
| REGIME JURIDIQUE | OPCVM soumis à la Directive 2009-65/CE |
| FORME JURIDIQUE | Fonds commun de placement de droit français |
| DATE DE CREATION | 18 juillet 2013 |
| CODE ISIN | FR0011507193 (R) FR0011816305 (I) FR0011507201 (D) |
| OBJECTIF DE GESTION | L'objectif de gestion du Fonds est d'obtenir, sur la durée de placement recommandée de trois ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice Ester(€STR) capitalisé + 208,5 bps avec une volatilité cible inférieure à 3 %. |
| INDICATEUR DE REFERENCE | Aucun indicateur financier n'a vocation à être utilisé pour l'appréciation de la performance du Fonds, les indicateurs disponibles n'étant pas représentatifs du mode de gestion de ce dernier. Cependant le porteur pourra comparer la performance de son investissement à l'indice ESTER (€STR) capitalisé (Code Bloomberg : OISESTR Index) + 208,5 bps. |
| SOUSCRIPTEURS CONCERNES ET PROFIL DE L'INVESTISSEUR | Le FCP pourra servir d'unités de compte aux contrats d'assurance vie et/ou de capitalisation. Ce produit est destiné à des investisseurs qui recherchent une valorisation de leur épargne à moyen et long terme grâce à une allocation dynamique entre les différentes classes d'actifs (actions, obligations) au niveau mondial, et qui acceptent que cette allocation soit laissée à la libre appréciation des gérants. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans le FCP dépend de la situation personnelle de l'investisseur. |



Pour le déterminer, l'investisseur doit tenir compte de son patrimoine personnel, de son souhait de prendre ou non des risques, de l'horizon de placement. Il est recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de ce FCP. Les parts de cet OPCVM n'ont pas été, ni ne seront, enregistrées en vertu du U.S. Securities Act de 1933 (ci-après, « l'Act de 1933 »). L'OPCVM n'est pas, et ne sera pas, enregistré en vertu de l'U.S. Investment Company Act de 1940.

DUREE DE PLACEMENT RECOMMANDEE

3 ans minimum

REGIME FISCAL

L'OPCVM n'est pas assujéti à l'impôt sur les sociétés ; les plus ou moins-values sont imposables entre les mains de ses porteurs de parts. Le régime fiscal applicable aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPCVM. Si l'investisseur n'est pas sûr de sa situation fiscale, il doit s'adresser à un conseiller, un professionnel.

L'OPCVM est éligible aux unités de compte des contrats d'assurance-vie.

CARACTERISTIQUES DES PARTS

| Code ISIN | Date de création | Souscripteurs concernés | Affectation des sommes distribuables | Devise de libellé | Minimum de souscription initiale |
|------------------|------------------|--|--------------------------------------|-------------------|----------------------------------|
| FR0011507193 (R) | 13/07/2013 | Tous souscripteurs | Capitalisation | Euro | 1 part |
| FR0011507201 (D) | 07/03/2016 | Tous souscripteurs | Distribution | Euro | 1 part |
| FR0011816305 (I) | 20/03/2014 | Tous souscripteurs, principalement les institutionnels | Capitalisation | Euro | 1 000 Euros |

PROFIL DE RISQUE :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés

Le porteur de part ne bénéficie d'aucune garantie de restitution du capital investi. Le FCP sera ainsi soumis aux risques suivants :



| | |
|---|---|
| RISQUE QUE LA PERFORMANCE NE SOIT PAS CONFORME AUX OBJECTIFS | Il est possible que l'objectif assigné au Fonds de surperformer son indice de référence avec une volatilité inférieure ne soit pas atteint. Les performances des sous-jacents évoluent de façon plus ou moins indépendantes de celles des indices de marchés. |
| RISQUE DE PERTE EN CAPITAL | La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à sa valeur d'achat. Le porteur de part est averti que son capital initialement investi peut ne pas lui être restitué. Le Fonds ne bénéficie d'aucune garantie ou protection en capital. |
| RISQUE DISCRÉTIONNAIRE ET ALLOCATION D'ACTIFS | Le style de gestion discrétionnaire appliqué au Fonds repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés et de l'allocation d'actifs faite par le gérant. Il existe un risque que le gérant ne sélectionne pas les OPC/Titres les plus performants et que l'allocation faite entre les différents marchés ne soit pas optimale. La performance du Fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion et sa valeur liquidative peut avoir une performance négative. |
| RISQUE LIÉ AUX MARCHÉS DES ACTIONS | L'investisseur est soumis aux risques propres aux marchés des actions. Une baisse des marchés des actions peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds. |
| RISQUE LIÉ À LA DÉTENTION DE PETITES ET MOYENNES CAPITALISATIONS | Le Fonds peut être investi dans des sociétés dites de moyennes et petites capitalisations qui en raison de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter un risque de liquidité du fait de l'étroitesse éventuelle de leur marché. L'exposition aux petites et moyennes capitalisations peut entraîner des baisses plus importantes et plus rapides de la valeur liquidative du Fonds. |
| RISQUE LIÉ AUX MARCHÉS ÉMERGENTS | L'attention des souscripteurs est attirée sur les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents sur lesquels le Fonds est exposé, qui peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. |
| RISQUE DE TAUX | L'investisseur est soumis aux risques propres du marché obligataire. Le risque de taux correspond au risque lié à une remontée des taux des marchés obligataires, qui provoque une baisse des cours des obligations et par conséquent une baisse de la valeur liquidative du Fonds. |
| RISQUE DE CREDIT | L'investisseur peut être exposé à une dégradation de la perception par le marché de la qualité d'un émetteur ou à un risque de défaillance d'un émetteur qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative. |
| RISQUE LIÉ AUX INVESTISSEMENTS DANS DES TITRES À HAUT RENDEMENT, APPELÉS | L'attention des investisseurs est appelée sur la stratégie de gestion de ce Fonds, qui peut être investi en titres spéculatifs dont la notation est inexistante ou basse et qui sont négociés sur des marchés dont les modalités de fonctionnement, en termes de transparence et de liquidité, peuvent s'écarter sensiblement des standards admis sur les places boursières ou réglementées |



| | |
|---|--|
| « TITRES SPÉCULATIFS » OU NON NOTÉS | européennes. Ainsi, l'utilisation de titres « non notés » ou « haut rendement / High Yield » pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important. |
| RISQUE DE CHANGE | Le risque de change représente le risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'euro. Le risque de change est direct lorsque les sous-jacents sont libellés dans une autre devise que l'euro et indirect lorsque les fonds sous-jacents sont libellés en euro mais dont les investissements sont libellés dans d'autres devises. En cas de baisse d'une devise par rapport à l'euro, la valeur liquidative pourra alors baisser sensiblement. |
| RISQUE LIÉ À L'IMPACT DES TECHNIQUES TELLES QUE LES PRODUITS DÉRIVÉS | L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés. |
| RISQUE DE CONTREPARTIE | Un risque de contrepartie résultant de l'utilisation d'instruments dérivés. Le risque de contrepartie mesure les pertes encourues par une entité au titre de ses engagements vis à vis d'une contrepartie, en cas de défaillance de celle-ci ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles. Le risque de contrepartie par le Fonds est limité à l'écart de cours, mais il peut entraîner une baisse de la valeur liquidative. |
| RISQUE SUR MATIÈRES PREMIÈRES | Les composants matières premières pourront avoir une évolution significativement différente des marchés de valeurs mobilières traditionnelles (actions, obligations). Les facteurs climatiques et géopolitiques peuvent également altérer les niveaux d'offre et de demande du produit sous-jacent considéré, autrement dit modifier la rareté attendue de ce dernier sur le marché. Cependant les composants appartenant au même marché de matières premières parmi les trois principaux représentés, à savoir l'énergie, les métaux ou les produits agricoles, pourront en revanche avoir entre eux des évolutions plus fortement corrélées. Une évolution défavorable de ces marchés pourra faire baisser la valeur liquidative du Fonds. |
| RISQUE LIÉ AUX STRATÉGIES ALTERNATIVES | Le Fonds pourra investir dans des placements alternatifs qui peuvent ne pas présenter le même degré de sécurité, de liquidité ou de transparence par rapport à des OPC de droit français ou européens. Ils peuvent encourir d'autres risques inhérents aux techniques de gestion mises en œuvre. En conséquence, la valeur liquidative de ces fonds pourrait baisser. |
| RISQUE EN MATIÈRE DE DURABILITÉ | Il s'agit de tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du FCP, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de |



durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus ; 2) des coûts plus élevés ; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs ; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion. Les porteurs de parts peuvent obtenir, sur simple demande, toutes informations concernant le Fonds auprès de la société de gestion. À ce titre, la valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion aux horaires d'ouverture.

Le prospectus complet du Fonds et les derniers documents périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite adressée par le porteur auprès de MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT
Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine 75015 Paris.



Rapport de gestion

1. ORIENTATIONS DES PLACEMENTS

Pour parvenir à son objectif de gestion, le gérant expose principalement le portefeuille à des stratégies obligataires (de 0% à 200% de l'actif net) et à des stratégies actions (de -20 à 20% de l'actif net), par le biais de valeurs mobilières, d'instruments financiers à terme, et d'OPC. Le Fonds pourra investir jusqu'à 100% de l'actif net en titres vifs et jusqu'à 10% de l'actif net en OPC.

Pour répondre à son objectif de gestion, le Fonds investira ses actifs dans les principales stratégies suivantes :

- Stratégie de portage obligataire (et/ou de rendement) : Le Fonds investira dans cette stratégie de 0 à 100% maximum de l'actif net. De manière schématique, le gérant investira dans des titres de créances de toutes natures d'émissions publiques ou privées, sans contraintes de notation ou géographique. Ils pourront être à taux fixe ou à taux variable.
- Stratégie thématique macro (directionnelle et relative) : Le Fonds investira dans cette stratégie de 0 à 100% maximum de l'actif net. La stratégie se veut discrétionnaire et opportuniste. Elle est le fruit d'une analyse des facteurs macroéconomiques (approche « Top-Down ») et d'une sélection de sous-jacents, par le biais d'un processus d'analyse quantitative et/ou qualitative (approche « Bottom-Up »). Le déploiement de la stratégie Macro se fait en trois étapes : identification des thématiques d'investissement, sélection des supports d'investissement, assemblage des thématiques.

La structure du portefeuille pourra être amenée à évoluer en fonction des conditions de marché et des convictions du gérant.

En cas d'anticipation défavorable des marchés et de manque de visibilité, la gestion pourra mettre en place des couvertures ou réduire l'exposition à la stratégie thématique macro afin de protéger le portefeuille et d'en réduire la volatilité. Le Fonds pourra être exposé indirectement aux marchés des matières premières, notamment, par le biais d'ETF, d'OPC, de fonds d'investissement respectant les dispositions prévues à l'Article R214-13 du Code Monétaire et financier et plus généralement sur tout support éligible. Le Fonds pourra être exposé à hauteur de 10% de son actif net sur cette classe d'actif, qui pourra être utilisée afin d'offrir une diversification aux principaux marchés.

Le Fonds pourra intervenir sur des instruments financiers à terme, fermes et conditionnels, négociés sur des marchés internationaux (y compris les pays émergents) réglementés, organisés et/ou de gré à gré pour s'exposer ou couvrir le risque actions, de taux, de matières premières et de change du portefeuille, dans les limites de chaque classe d'actifs.

Il résultera de l'utilisation des instruments financiers à terme l'exposition suivante :

| Pondération des actifs | Minimum | Maximum |
|---|--------------|-------------|
| Marché actions | -20% | 20% |
| <i>Dont petites et moyennes capitalisations</i> | -20% | 20% |
| Marché des Taux | -100% | 200% |
| <i>Dont obligations à haut rendement (« titres spéculatifs »)</i> | -20% | 50% |
| <i>Dont obligations non notées (« titres spéculatifs »)</i> | -20% | 40% |



| | | |
|----------------------|------|------|
| Risque de change | 0% | 100% |
| Marchés émergents* | -20% | 40% |
| Matières premières** | 0% | 10% |

Marché actions

**Le Fonds pourra être exposé aux pays émergents par le biais d'OPC investis en obligations ou actions.*

*** Le Fonds pourra être exposé indirectement aux marchés des matières premières via des OPC, fonds d'investissement conformes à l'Article R214-13 du COMOFI axés sur les matières premières, des IFT sur indice de contrat à terme de matières premières, des certificats sur indices de contrats à terme de matières premières.*



2. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER

A. Environnement économique et boursier sur l'exercice

En août 2021, et après l'adoption du plan bipartisan d'infrastructures par le Sénat américain, le projet de loi a été voté par la Chambre des représentants après une entente sur la réconciliation budgétaire. Sur le front monétaire, Jerome Powell a tenu à Jackson Hole un discours constructif et attentiste face à une hausse de l'inflation toujours considérée comme temporaire. Le ralentissement du rythme des rachats d'actifs par la FED dépendra de l'amélioration des chiffres de l'emploi et les investisseurs ont été rassurés par l'absence de changement de politique monétaire pour l'instant. En Europe, sous l'effet de la réouverture des économies, les chiffres d'inflation ont accéléré même si le niveau récemment atteint est sans commune mesure avec la situation américaine. Les prochaines élections en Allemagne pourraient néanmoins déboucher sur une coalition centrée sur le SPD et les verts, ce qui favoriserait la poursuite à moyen terme d'une politique monétaire européenne expansionniste. En Chine, le gouvernement a poursuivi son action de régulation concernant de nombreux secteurs de l'économie, avec notamment l'annonce de mesures fortes concernant l'éducation privée au début du mois d'août qui ont pesé sur les bourses locales. Le mois de septembre a été difficile sur les marchés en raison des nombreuses inquiétudes qui ont gagné les investisseurs. En Chine, les perspectives de faillite du groupe immobilier Evergrande ont fait la une des médias financiers internationaux. Le gouvernement chinois a cependant semblé vouloir favoriser une restructuration qui évitera un choc majeur pour l'économie du pays. Aux Etats-Unis, un défaut pouvait intervenir en octobre en absence d'un relèvement du plafond de la dette. Par ailleurs, des voix dissonantes au Congrès rendaient incertain le vote du plan sur les infrastructures. Par ailleurs, les cours de l'énergie se sont envolés en raison d'un déficit d'offre et d'une demande élevée, notamment de la part de la Chine qui a demandé à ses entreprises de faire des stocks avant l'hiver. Cette hausse a contribué à maintenir des niveaux d'inflation élevés mettant une pression sur les Banques Centrales des pays développés. La Fed a annoncé s'orienter désormais vers une réduction des achats de titres avant la fin de l'année alors que la présidente de la BCE a indiqué que la politique d'achats de titres et les perspectives sur les taux d'intérêt seront prochainement recalibrées. En octobre, Aux Etats-Unis, le Sénat a, comme prévu, voté une augmentation du plafond de la dette. En revanche, aucune majorité politique n'a été trouvée pour le projet de loi sur les infrastructures, ce qui conduit à une révision à la baisse du plan d'investissement et à l'abandon de certaines mesures phares. En parallèle, l'inflation américaine, toujours tirée par les prix de l'énergie, s'est encore inscrite à un niveau élevé et supérieur aux attentes, maintenant la pression sur la politique monétaire des banquiers centraux. Côté européen, la BCE a constaté le redressement de l'économie européenne et a réitéré sa conviction que l'inflation serait transitoire. Un maintien de conditions financières accommodantes reste donc probable, sans hausse des taux avant au moins la fin de l'année 2022. Le mois a été également marqué par le début de la COP26 qui peut entraîner quelques changements d'allocation sectorielle chez les investisseurs en raison des enjeux climatiques. Malgré les craintes sur la montée d'une nouvelle vague de Covid, l'activité économique est restée soutenue en novembre avec une inflation américaine au plus haut et des indicateurs PMI bien orientés, en particulier en Europe et aux Etats-Unis. Aux Etats-Unis, un accord a été trouvé sur le plan de relance lié aux infrastructures et pour prolonger le financement du gouvernement jusqu'au 18 février. En revanche, aucune décision n'a été prise sur le relèvement du plafond de la dette. Par ailleurs, suite à sa reconduction à la tête de la Fed, Jerome Powell a changé de tonalité. Le président de la Fed a en effet déclaré que le nouveau variant Omicron accentuait le risque inflationniste et qu'il pourrait favoriser une accélération du tapering. Plus tôt dans le mois, la COP 26 s'était achevée sur une note mitigée avec un renoncement partiel sur l'utilisation du charbon et des financements insuffisants à destination des pays les plus vulnérables. En Europe, le mois de décembre 2021 a été marqué par une recrudescence des cas de Covid et le durcissement des restrictions gouvernementales qui ont pesé sur la confiance. En parallèle, la réunion de la BCE a confirmé sans surprise la fin du plan d'achat PEPP en mars 2022 et la volonté d'adopter une approche flexible et accommodante pour les prochains mois. Aux Etats-Unis, face aux craintes inflationnistes, le plan de relance souhaité par Joe Biden a été revu suite à une absence de majorité au Congrès. En parallèle, la Fed a confirmé l'accélération de la réduction des rachats d'actifs, afin de lutter contre une inflation qui n'apparaît plus comme transitoire. Parmi les autres actualités internationales, les autorités chinoises ont décidé d'une inflexion de la politique monétaire locale avec l'annonce de la baisse du taux de prêt à 1 an par la PBOC afin de réduire le coût de financement de l'économie réelle. Nous avons également noté également les tensions persistantes qui ont opposé des pays de l'OTAN et la Russie à propos de l'Ukraine, avec pour conséquences une nette hausse des



prix du gaz européen et, dans une moindre mesure du pétrole. En janvier 2022, Les nouvelles publications d'inflation à des niveaux record ont ajouté de la pression sur la politique des banques centrales qui ne peuvent désormais plus ignorer la menace inflationniste malgré leur volonté de ne pas endommager la croissance économique. La FED a ainsi durci sa position sur la prochaine normalisation de sa politique monétaire, ce qui a conduit les investisseurs à s'alléger à la fois sur les actions et les obligations. A l'inverse des autres grandes puissances, la Chine a fait un petit pas vers plus d'assouplissement en abaissant deux taux de référence du financement de l'économie. La montée des tensions entre les Etats-Unis et la Russie à propos de l'Ukraine a également pesé sur le moral des investisseurs qui ont craint des conséquences sur le prix et l'approvisionnement du gaz, notamment pour l'Europe. Par ailleurs, la propagation du variant Omicron s'est renforcée au cours du mois, pénalisant toujours les chaînes de production à travers le monde. Cependant, sa moindre gravité a permis d'éloigner le risque sanitaire des préoccupations actuelles du marché. Le mois de février a été principalement marqué par les tensions entre la Russie et l'Otan qui se sont accentuées avec l'invasion de l'Ukraine par l'armée russe en fin de mois. Les attaques militaires russes sur le sol ukrainien se sont traduites par une condamnation quasi-unanime de la communauté internationale et la mise en place de lourdes sanctions économiques à l'encontre de la Russie. Sur le plan économique, la dynamique jusqu'à présent favorable, s'est accompagnée par un renforcement des tensions inflationnistes de part et d'autre de l'Atlantique, atteignant notamment 5,1% sur un an en zone euro et 7,5% aux Etats-Unis. Le durcissement du discours des membres de la Banque Centrale américaine a cependant laissé craindre un resserrement rapide et marqué de leur politique monétaire dès le mois de mars. Du côté des nouvelles positives, les effets de la vague Omicron se sont nettement estompés en dehors de l'Asie, ce qui s'est notamment traduit par une amélioration globale de l'activité manufacturière et le rebond des indicateurs avancés de l'économie. La guerre en Ukraine risque malheureusement de changer la situation. Les conséquences de l'invasion de l'Ukraine par la Russie sont restées les principales sources de préoccupation des investisseurs durant le mois de mars. Concernant l'ensemble de l'économie mondiale, l'impact le plus sensible à court terme a été la fulgurante hausse des matières premières qui alimente les indicateurs d'inflation (+7,9% aux Etats-Unis et +7,5% en zone euro en rythme annualisé). L'évolution de l'inflation force les banques centrales à durcir fortement leur discours. Le Fed, en 1er lieu, a augmenté ses taux directeurs de 25 bps en mars, et le marché anticipe désormais une hausse à chaque réunion, parfois même de 50 bps. La BCE a également durci son discours, affirmant qu'une hausse des taux directeurs en 2022 n'était plus exclue. Ce contexte anxiogène a fortement tendu les taux d'intérêt (+52 bps sur le swap 2 ans euro) ; les primes de risque sur le marché du crédit ont eu un comportement contrasté se tendant fortement en début de mois, pour clôturer presque inchangées. Le contexte économique et géopolitique s'est globalement détérioré durant le mois d'avril. D'une part, le conflit entre l'Ukraine et la Russie s'intensifie, apportant son lot de perturbations sur l'ensemble de l'économie européenne, d'autre part, la poursuite de la politique zéro Covid en Chine entretient les difficultés d'approvisionnement d'un grand nombre de secteurs. Ces éléments ont continué de provoquer de fortes tensions inflationnistes de part et d'autre de l'Atlantique. L'indice d'inflation en zone euro s'établit désormais à 7,5% en rythme annualisé avec une inflation de base à 3,5%. La poursuite de la hausse des prix des matières premières reste le moteur principal de la tension sur les prix en Europe, mais les tensions sur le marché du travail américain et ses conséquences sur les salaires inquiètent. Les banques centrales continuent de diffuser une communication agressive sur les futures hausses de taux directeurs, mais les craintes sur une baisse drastique de la croissance commencent à poindre, surtout en Europe. Dans ce contexte, les taux courts ont continué de se tendre, avec un swap 2 ans euro à près de 1%, anticipant 3 hausses de taux directeurs en 2022. Les spreads de crédit sont restés également sous tension avec un écartement d'environ 20 bps sur les maturités 1-3 ans. La poursuite de la guerre en Ukraine et l'accentuation de la politique zéro Covid en Chine ont encore été les principaux facteurs déstabilisants pour les marchés au cours du mois de mai. Les conséquences sur l'économie mondiale sont multiples, mais la hausse généralisée des indices d'inflation est restée la source de stress la plus importante. Les banques centrales sont à la manœuvre mais cette fois-ci avec un discours très agressif : 200 bps de hausse des taux directeurs sont anticipés aux États-Unis en 2022, alors qu'en zone euro, le marché anticipe des taux directeurs autour de +0,50% en fin d'année. L'ensemble de ces éléments a créé une tension supplémentaire sur les primes de crédit. Dans l'optique d'une baisse de croissance prononcée, notamment en zone euro, nous pensons que le pricing d'évolution des taux courts en Europe devient très agressif et, en conséquence, le positionnement sur la partie courte de la courbe (autour de 2 ans) devient beaucoup plus protecteur. Par ailleurs, les taux d'intérêt sont devenus plus sensibles à l'aversion au risque. Dans la continuité du mois de mai, la hausse de l'inflation et ses conséquences en termes de resserrement monétaire ont été les principaux facteurs du stress



prononcé à la fois sur les taux et sur les primes de crédit au cours du mois de juin. L'inflation a continué d'augmenter aux Etats-Unis et en Europe, ce qui pousse les banquiers centraux à durcir davantage leurs discours quitte à casser la croissance, afin d'impacter notamment les prix des matières premières. En zone euro, les marchés anticipent désormais des taux directeurs à 1,25% vs -0,50% d'ici 1 an. Cette volonté des banques centrales de combattre l'inflation à tout prix a fait émerger, au cours de la seconde partie du mois, l'idée qu'une récession économique est devenu un scénario de plus en plus probable. Ceci est lié à la lecture des indicateurs d'activité en nette baisse à la fois aux Etats-Unis et également en Europe. Malgré l'inflation qui a atteint des niveaux inédits depuis des décennies, et dans un contexte de marché toujours volatil, les taux souverains européens ont sensiblement baissé au cours du mois de juillet. Par exemple, le 2 ans allemand est en retrait de 40 pb sur le mois à 0,25%, retrouvant ainsi son niveau de fin mai. Le ralentissement de nombreux indicateurs économiques en Europe et aux Etats-Unis, comme en atteste la publication des indices d'activité PMI, ainsi que la contraction du PIB américain pour le second trimestre consécutif sèment le doute quant à l'ampleur du resserrement monétaire. Cette dégradation des perspectives de croissance tend à tempérer les anticipations de hausses des taux directeurs, d'autant plus que certains banquiers centraux, à l'image de la Fed, n'excluent pas un durcissement plus lent au cours des prochains mois. Dans ce contexte, en l'espace d'un mois et demi, le marché a quasiment divisé par deux ses anticipations de hausses de taux directeurs en zone euro. Ceux-ci sont désormais attendus à environ 1,0% d'ici la fin de l'année 2022.

B. Politique de gestion

En août 2021, le portefeuille est resté relativement stable. Dans un contexte de décélération économique globale, les discussions liées au tapering ont avantagé les valeurs de croissance et nos positions longues sur les actions américaines, en particulier celles du secteur technologique, ont réalisé les meilleures contributions. Nos positions sur les actions russes se sont également très bien comportées, à l'inverse de nos positions sur les sociétés minières qui ont été pénalisées par la poursuite du ralentissement de l'économie chinoise.

Le marché du crédit a été peu animé, le manque de liquidité habituel durant cette période, ne permettant pas de profiter de nouvelles opportunités. Nous avons complété une position sur ArcelorMittal 2024, qui profite à plein de son profil cyclique. Le thème du M&A est de plus en plus présent dans les portefeuilles crédit. En ce qui nous concerne, nous surveillons tout particulièrement les opérations qui peuvent impacter nos positions : Faurecia / Hella, Eiffage / Equans, Iliad, voire Ald / Leaseplan. Les velléités de croissance externe sont fortes, peuvent conduire à une augmentation sensible du levier et générer des dégradations de notation. A cet égard, nous avons allégé la position sur Eiffage 2027. Nous avons participé à 2 nouvelles émissions en toute fin de mois : General Motors et Leaseplan. Enfin, les craintes d'un ralentissement des injections de liquidités de la FED ont largement pesé sur notre panier de métaux précieux et nous en avons profité pour augmenter notre exposition à la classe d'actifs. Le portefeuille a légèrement reculé en septembre, pénalisé par une mauvaise performance des marchés actions. Des statistiques macroéconomiques décevantes ainsi que le dossier Evergrande ont dégradé les perspectives de croissance de la Chine et impacté nos positions sur les sociétés minières, en particulier celles exposées au minerai de fer, très corrélées à l'activité économique chinoise. Néanmoins cette contribution négative a été contrebalancée par nos positions sur les actions russes qui ont profité de la forte hausse des prix du gaz en Europe. En termes d'arbitrages, nous avons augmenté notre exposition aux sociétés minières qui offraient un point d'entrée attractif et avons au fil du mois clôturé notre position sur les métaux précieux dans un contexte de remontée des taux réels américains. Sur la partie obligataire, le marché du crédit est pour le moment, resté résilient, porté par des taux de défaut en baisse et des bilans solides. La thématique du M&A reste plus que jamais d'actualité et peut conduire à une augmentation du levier dans certains secteurs (dernier exemple en date, l'offre d'Altice pour racheter Eutelsat). L'inertie du marché du crédit ne permet pas encore de modifier en profondeur le portefeuille. Avec des coûts de financement toujours très faibles, les rachats de dette se poursuivent avec les remboursements anticipés sur Elis et Smurfit Kappa. Nous avons complété nos positions sur le segment crossover, toujours intéressant en relatif. Par ailleurs, nous avons participé à 3 nouvelles émissions : Cellnex, Groupe Saur et Arval. En octobre, Le portefeuille a progressé, dans un contexte particulièrement favorable aux marchés actions des pays développés. Le fonds a bénéficié de son exposition aux valeurs américaines ainsi qu'aux actions russes qui ont largement profité de l'envolée des prix du gaz en Europe. Notre position longue sur le rouble a également été un solide contributeur. Nous avons considéré que les craintes liées au tapering de la FED étaient exagérées par le marché et nous avons, en début de mois, augmenté légèrement notre exposition actions via des



futures sur S&P 500. Concernant le marché obligataire, le crédit a sous-performé celui des actions durant le mois avec un écartement des spreads, notamment marqué sur les positions high yield. Le portefeuille crédit est resté globalement stable, nous avons renforcé la position sur Renault 04/2024. Par ailleurs, Bolloré a remboursé son obligation 2022 par anticipation. Au cours du mois de novembre, le portefeuille a reculé, pénalisé par la baisse des marchés actions et des valeurs cycliques en particulier. Nos positions sur les actifs russes (actions et devises) ont été les plus sévèrement touchées, souffrant également des tensions géopolitiques entre la Russie et l'Ukraine. Au cours du mois, nous avons allégé l'exposition aux actions en raison d'un possible durcissement de la politique monétaire américaine. Nous avons surtout réduit les actions américaines dans une période où elles surperformaient les autres marchés. Après un mois d'octobre difficile, le marché du crédit a, de nouveau été heurté, à la fois par la détérioration de la situation sanitaire, mais également par les discours des banques centrales de plus en plus préoccupées par la poursuite des tensions inflationnistes. La reprise rapide de l'épidémie, et l'émergence du nouveau variant Omicron a, dans un contexte de liquidité déclinante, poussé les spreads de crédit au plus haut de l'année avec, pour exemple, un indice Itraxx crossover 5 ans qui s'est écarté de 28 bps sur le mois. Nous avons profité de cette tension pour augmenter quelques positions crossover / high yield avec des achats sur Spie 2024 et Accor 2028, qui, par ailleurs a remboursé par anticipation ses obligations 2023. Nous avons également rallongé la maturité sur notre position sur FCA Bank. Le fonds a achevé le mois et l'année sur une note positive, bénéficiant de la bonne dynamique des actions sur les marchés développés, de la forte appréciation du secteur minier ainsi que de la reprise du peso mexicain tandis que les actifs liés à la Russie ont été pénalisés en fin d'année par la chute du gaz naturel dans un contexte de tensions politiques. Au cours du mois, nous avons réduit l'exposition aux actions US au profit de l'Europe tandis que nous avons concentré nos positions vendeuses de sensibilité sur les US. L'année 2021 s'est également terminée par une note positive sur le marché du crédit, et malgré l'émergence rapide du variant Omicron, les spreads de crédit se sont resserrés, les actifs risqués semblant, pour le moment, se projeter au-delà du nouveau pic épidémique. La BCE continue de garder un discours prudent malgré la hausse record des indices d'inflation. Les achats d'actifs vont diminuer mais vont continuer au moins jusqu'en 2023 selon C. Lagarde. L'embellie sur le marché du crédit a été contrebalancée par une hausse sensible sur les taux courts : +11 bps sur le swap 3 ans euro. Le portefeuille crédit est resté stable avec une nouvelle position dans le fonds : Lagardère 06/2024 qui devrait faire l'objet d'une OPA prochaine de la part de Vivendi. Le fonds a débuté l'année en baisse dans un contexte chahuté par les craintes de resserrement monétaire et de tensions géopolitiques entre l'Otan et la Russie. Au cours du mois, le portefeuille a principalement bénéficié de ses positions vendeuses sur les taux US ainsi que de son exposition aux obligations chinoises tandis que la baisse généralisée des actions internationales et des devises émergentes ont pesé sur la performance, malgré l'absence d'exposition sur les Etats-Unis. Au sein de la poche macro, nous avons maintenu notre exposition aux actions inchangée mais avons profité du rebond des actions européennes en fin de mois pour réduire notre exposition à la zone au profit du marché hongkongais, bénéficiant de perspectives plus attractives. Par ailleurs, face à un risque croissant de sanctions à l'encontre de la Russie, nous avons coupé nos positions sur la devise et arbitré en faveur du dollar canadien. Dans un contexte incertain, la BCE est restée plus prudente que la Fed, mais les taux courts prennent dorénavant en compte le changement de discours sur l'inflation comme en témoigne le niveau du swap 3 ans en zone euro qui culmine à +0,08% en fin de mois, soit son plus haut niveau depuis fin 2018. Les spreads de crédit ont été fortement affectés par ce mouvement d'aversion au risque ; les indices high yield se sont tendus de 30bps en moyenne sur le mois. Même si le portefeuille crédit a souffert durant ce mois, nous mettons à profit la part de liquidité disponible afin de rentrer des positions sur des niveaux beaucoup plus intéressants qu'en 2021. A ce titre, nos achats se sont portés à la fois sur le segment crossover qui a sous-performé sur le mois (Netflix, Spie, Arcelor Mittal, Crown Holdings), mais également sur les émetteurs investment grade qui ont souffert en raison de la hausse des taux courts (Heimstaden, Heidelbergcement). En février 2022, le fonds a connu une baisse marquée durant le mois février. Au cours du mois, l'ensemble de nos positions longues (crédit, actions) ont contribué négativement à la performance. En particulier, nos positions sur les actions russes, bien que très faibles, ont été le principal détracteur à la performance suite aux sanctions internationales sur le pays. Ces positions, qui visaient à nous exposer à la hausse des prix de l'énergie dans un contexte inflationniste, ont été liquidées dès le début du conflit. Par ailleurs, nos positions de couvertures sur les taux US ainsi que sur le spread France/Allemagne ont été des contributeurs positifs à la performance. Au cours du mois, nous avons profité de la remontée des taux US pour clôturer nos couvertures. Par ailleurs, au sein de la poche actions, nous avons réduit notre exposition aux actions asiatiques en faveur de l'Europe.



Par ailleurs, les spreads de crédit se sont écartés, comme en atteste la hausse de 65bps sur le mois de l'indice Itraxx crossover 5A. Notre couverture partielle en Bobl et nos liquidités ont permis de limiter l'impact du mouvement sur le portefeuille crédit. Nous avons profité de cette tension pour acheter des émetteurs Investment Grade (Goldman Sachs, General Motors), ainsi que des émetteurs non notés (Plastic Omnium) et du segment Crossover (Crown holdings) qui affichent des rendements plus intéressants qu'en 2021. En mars, le fonds a, de nouveau, connu une baisse marquée au cours du mois de mars. Nos positions directionnelles sur les actions européennes et les sociétés minières exposées à la transition énergétique ont contribué positivement à la performance tandis que notre exposition à la dette chinoise a connu un léger repli. L'allocation des thématiques macro est restée relativement stable en mars. En fin de mois, le rebond des marchés nous a incité à alléger l'exposition du portefeuille aux actions européennes.

Par ailleurs, nous avons, au fur et à mesure de la tension sur les taux courts, reconcentré le portefeuille crédit en faisant quelques arbitrages : ventes obligations souveraines allemandes / achats émetteurs crossover. La réouverture du marché primaire reste progressive avec une seule opération ce mois-ci sur A2A. Nous comptons profiter du repricing sur les taux pour continuer d'augmenter le rendement du fonds. En avril, et à la suite des résultats trimestriels, nous avons constaté que le profil crédit des émetteurs en portefeuille reste robuste. Le portefeuille crédit est resté stable et il est encore trop tôt pour renforcer significativement les positions mais les futures révisions à la baisse de la croissance vont, à notre sens, modérer le discours de la BCE plus tard dans l'année, réduisant de facto les options agressives de la BCE. Concernant les positions macro, nous avons sensiblement diminué l'exposition actions à 2,6% dont près de 1% sur les actions de sociétés minières et productrices de métaux non précieux. Nous gardons une exposition de 3% sur les obligations chinoises qui restent décorrélées et performantes depuis le début de l'année. En mai, le portefeuille crédit est resté stable, avec une réduction de la position Ubisoft 2027. Sur la partie taux, une position acheteuse sur le TNotes 2 ans US a été initiée dans le fonds : comme évoqué précédemment, le marché anticipe aujourd'hui des taux courts américains à 3% début 2023 ce qui, à notre sens, limite les possibilités de tensions supplémentaires. Concernant l'exposition globale du fonds, nous avons sorti la position sur les actions des sociétés minières et productrices de métaux non précieux considérant que ce segment de marché a déjà bien profité du contexte géopolitique. L'exposition action est globalement restée défensive sur le mois pour être tactiquement remontée autour de 5% en fin de mois, au travers d'une exposition sur le S&P 500 et l'Eurostoxx 50. Le 13 mai, nous avons initié une position acheteuse sur l'euro face au dollar sur un niveau de 1,0415 et pour 1,10% de l'actif. Le discours plus agressif de la BCE quant à la hausse des taux directeurs en zone euro devrait progressivement permettre à l'euro de se revaloriser après une année de baisse face au dollar. Sur le mois de juin, Le portefeuille crédit est globalement resté stable, nous avons vendu quelques positions de maturités très courtes et peu rémunératrices (ArcelorMittal, Valéo, Goldman Sachs). Au cours du mois, nous avons conservé la position acheteuse sur les obligations US à 2 ans. Les marchés anticipent aujourd'hui des taux directeurs US à 3,40% début 2023, objectif qui pourrait être revu à la baisse en cas de dégradation de la conjoncture. Nous conservons une exposition action défensive au regard du risque global du fonds. La saison des résultats s'annonce à hauts risques pour le marché ; nous attendons des points plus attractifs pour nous repositionner. Le 27/06, nous avons coupé notre position EUR/USD devant l'incapacité de l'euro à casser sa résistance autour de 1,06 (moyenne mobile à 1,06). Enfin, sur le mois de juillet 2022, Le portefeuille crédit est resté relativement stable. Concernant le reste du fonds, nous avons vendu la position acheteuse sur les obligations US à 2 ans qui avait été initiée en mai et avons augmenté, au travers d'une position sur l'Eurostoxx 50 et le S&P 500, notre exposition action autour de 7% de l'actif.



C. Principaux mouvements

ACHATS

| Nom de l'Instrument financier | Code ISIN ou Bloomberg | Montant global des mouvements sur la période |
|-------------------------------|------------------------|--|
| EURO-SCHATZ FUT Sep22 | DUU2 Comdty | 2 745 250 |
| US 2YR NOTE (CBT) Jun22 | TUM2 Comdty | 2 534 906,25 |
| Euro-OAT Future Dec21 | OATZ1 Comdty | 2 361 240 |
| Euro-OAT Future Sep21 | OATU1 Comdty | 2 258 340 |
| Euro-OAT Future Mar22 | OATH2 Comdty | 2 255 260 |

VENTES

| Nom de l'Instrument financier | Code ISIN ou Bloomberg | Montant global des mouvements sur la période |
|-------------------------------|------------------------|--|
| EURO-SCHATZ FUT Sep22 | DUU2 Comdty | 2 744 875 |
| US 2YR NOTE (CBT) Jun22 | TUM2 Comdty | 2 535 750 |
| Euro-OAT Future Dec21 | OATZ1 Comdty | 2 362 220 |
| Euro-OAT Future Mar22 | OATH2 Comdty | 2 326 240 |
| EURO-BUND FUTURE Sep21 | RXU1 Comdty | 2 103 480 |

D. Détention de parts de FCP promus ou gérés par Meeschaert Asset Management au 29 juillet 2022

| Code ISIN | Nom du fonds | Nombre de parts | VL | Valorisation | % de l'actif net |
|--------------|--------------------------|-----------------|-----------|--------------|------------------|
| FR0011269042 | Amilton Short Duration I | 42 | 10 097.30 | 424 086.60 | 3.97% |

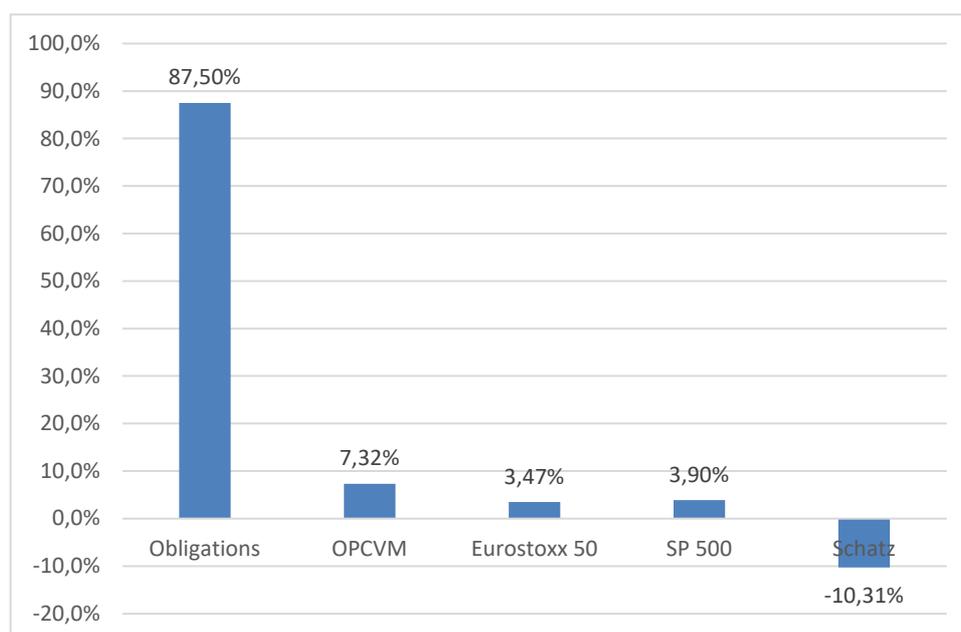
3. PERFORMANCES

| | 29-juil-22 | | | 30-juil-21 | | | Variation | | |
|--------------------|----------------|----------------|-------------|-----------------|----------------|------------|-----------|---------|--------|
| | I | R | D | I | R | D | I | R | D* |
| Valeur Liquidative | 9 922,49 € | 99,41 € | 99,62 € | 10 343,14 € | 103,88 € | 104,10 € | -4.07% | -4.30% | -4.30% |
| Nombre de parts | 910,6755 | 16 359,1446 | 159,2475 | 1 417,16 | 20 000,08 | 159,25 | -35.74% | -18.20% | 0% |
| Actif net | 9 036 177,11 € | 1 626 307,78 € | 15 865,18 € | 14 657 911,86 € | 2 077 723,33 € | 16 579,04€ | -38.35% | -21,73% | -4,31% |

Source Bloomberg, et Meeschaert AM- Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances



4. EXPOSITIONS NETTES AU DIFFERENTES CLASSES D'ACTIFS (fin de période)



5. INFORMATIONS RELATIVES AUX INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES ET AUX TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

Changes à terme

Date de valorisation : 29/07/2022

| CONTREPARTIE | MONTANT (Devise du portefeuille : EUR) |
|--------------|---|
| | NEANT |

Dépôts de garantie

Date de valorisation : 29/07/2022

| CONTREPARTIE | MONTANT (Devise du portefeuille : EUR) |
|--------------|---|
| CACEIS | 72 234,50 |

Instruments financiers dérivés

Date de valorisation : 29/07/2022

| CONTREPARTIE | MONTANT (Devise du portefeuille : EUR) |
|--------------|---|
| CACEIS | 1 876 002 |

6. TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS – REGLEMENT SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice écoulé, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

7. PERSPECTIVES

A. Perspectives sur les marchés Actions :

Au cours de l'année qui vient, les marchés actions vont continuer d'être impactés par un certain nombre d'éléments déjà actifs au cours du 1^{er} semestre de l'année 2021, à savoir la poursuite des effets des confinements successifs en Chine lié à la politique zéro covid, ainsi que la poursuite de la guerre en Ukraine. Ces 2 faits majeurs



continuent d'avoir un impact fort sur les valorisations des actions. Concernant la politique zéro covid en Chine, celle-ci devrait se poursuivre au moins jusqu'au prochain congrès du parti communiste chinois attendu en novembre 2022. Ces restrictions continuent d'avoir les mêmes effets sur l'économie, à savoir de fortes perturbations sur les chaînes d'approvisionnement, notamment dans l'industrie. La guerre en Ukraine a, quant à elle, à la fois un impact inflationniste et également récessif, notamment sur l'économie européenne avec des prix du gaz qui continuent de flamber. Les niveaux d'inflation toujours élevés poussent les banques centrales à rester intransigeantes sur la remontée des taux directeurs, quitte à ralentir la croissance sensiblement davantage qu'anticipé par les marchés actions. La clé pour les entreprises restera leur capacité à maintenir leurs marges face à la hausse des coûts (salaires, matières premières...). Les marchés actions devraient donc rester sous pression tant qu'ils n'anticipent pas la fin du cycle de hausse des taux des banques centrales. Aujourd'hui celui-ci est attendu en mars 2023 aux Etats-Unis, et plutôt à la fin du 1^{er} semestre 2023 en Europe. Ces anticipations pourraient rapidement être remise en cause si la croissance se détériore plus rapidement que prévu.

B. Perspectives sur les marchés Obligations :

Le 1^{er} semestre 2022 a été très éprouvant pour les marchés obligataires. La sortie rapide des politiques de quantitative easing, couplées à des hausses de taux directeurs massives dans le monde, ont généré des sorties inédites depuis 10 ans sur la classe d'actif. Un rééquilibrage des flux s'avère nécessaire dans un marché où les banques centrales seront beaucoup moins présentes. Aujourd'hui, les marchés obligataires anticipent des taux directeurs à 3.50/3.70% aux Etats-Unis en 2023 (vs 2.25% / 2.50% aujourd'hui) et 1.50% en Europe (vs 0% aujourd'hui). Sous l'effet de ces anticipations, les courbes de taux se sont fortement aplaties, voire inversées aux Etats-Unis, signe historique d'avancée vers la récession. Sauf nouvel événement exogène d'ampleur, le pic d'inflation devrait être atteint au cours du 2nd semestre de l'année 2022, et permettre aux anticipations d'inflation de décliner progressivement. Cet élément sera un facteur de soutien pour les marchés obligataires sur leur composante taux. Une croissance mondiale en berne, ainsi qu'une inflation sur une trajectoire de baisse pourront, quelque peu, calmer le discours agressif des banques centrales. La composante spread de crédit reste, à notre sens, à risque encore quelques mois. A l'instar des arguments développés pour les marchés actions, le marché du crédit pourrait demeurer fragile, notamment le segment du haut rendement, très corrélé à la croissance économique et à l'aversion au risque.

8. EVENEMENTS INTERVENUS SUR L'OPC

Amilton Asset Management, société de gestion de votre Fonds, a décidé de procéder au transfert de la gestion du Fonds à la société de gestion Meeschaert Asset Management, agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 040-00025, qui a accepté d'en reprendre la gestion.

Cette décision fait suite à la signature le 28 juin 2021 d'un Traité de fusion entre les sociétés sœurs Amilton Asset Management et Meeschaert Asset Management.

Cette opération a été agréée par l'Autorité des Marchés Financiers en date du 25 août 2021.

L'ensemble de ces modifications est entré en vigueur le 3 septembre 2021.

Changement de la date de publication de la valeur liquidative (le passage de J+2 à J+1) en date du 17/06/2022.

9. POLITIQUE DE SELECTION DES INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Dans le cadre de ses activités de gestion collective et pour le compte de tiers, MEESCHAERT AM n'a pas un accès



direct aux marchés et n'exécute pas elle-même les ordres résultant de ses décisions d'investissement ; la Société fait appel aux services d'intermédiaires.

Conformément à la réglementation, MEESCHAERT AM a l'obligation d'agir au mieux des intérêts de ses clients et des porteurs de parts lorsqu'elle transmet pour exécution des ordres auprès d'autres entités, résultant de ses décisions d'investissement.

MEESCHAERT AM s'assure, donc, de sélectionner, avec soin, ses intermédiaires, de vérifier qu'ils disposent de mécanismes d'exécution d'ordres visant à obtenir le meilleur résultat possible pour ses clients et porteurs de parts et de les évaluer annuellement.

Les critères de sélection et d'évaluation des intermédiaires sont, notamment, les suivants :

- La qualité de l'exécution des ordres,
- La rapidité de l'exécution des ordres,
- La probabilité de l'exécution des ordres,
- La taille et la nature des ordres,

Le coût total de la transaction reste néanmoins le critère prépondérant.

La politique de meilleure sélection des intermédiaires de Meeschaert Asset Management est accessible sur le site Internet de la Société : www.meeschaertassetmanagement.com

10. POLITIQUE D'EXECUTION DES ORDRES : N/A

11. POLITIQUE D'EXERCICE DES DROITS DE VOTE

La société de gestion MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT a élaboré une politique de droits de vote, mise à jour en tant que de besoin et qui présente les conditions dans lesquelles elle entend exercer les droits de vote attachés aux titres détenus par les OPC dont elle assure la gestion.

Le document « politique de vote » et le rapport rendant compte des conditions dans lesquelles les droits de vote ont été exercés sont consultables sur le site internet www.meeschaertassetmanagement.com ou adressés à tout porteur qui en ferait la demande auprès de MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine 75015 Paris.

12. FRAIS DE RETOCESSIONS ET D'INTERMEDIATION

A. Commissions de Souscription/Rachat

| Frais à la charge de l'investisseur, prélevés lors des souscriptions et des rachats | Assiette | Taux barème |
|---|---|----------------|
| Commission de souscription non acquise à l'OPC | Valeur liquidative × Nombre de parts | 2,00 % maximum |
| Commission de souscription acquise à l'OPC | Néant | Néant |
| Commission de rachat non acquise à l'OPC | Néant | Néant |
| Commission de rachat acquise à l'OPC | Néant | Néant |

B. Frais de Gestion



| Frais facturés à l'OPC | Assiette | Taux Barème |
|---|----------------------------------|--|
| Frais de gestion financière | Actif Net | Part R et D : 0,75 % TTC maximum Part I : 0,50 % TTC maximum |
| Frais administratifs externes à la société de gestion | Actif Net | 0,20% TTC maximum |
| Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion) | Actif Net | Non significatif |
| Commissions de mouvement | Prélèvement à chaque transaction | <u>Société de gestion</u> : Néant <u>Dépositaire</u> : Néant |
| Commission de surperformance | Actif Net | 15 % de la surperformance lorsque la performance annuelle nette de frais de gestion du FCP dépasse la performance de de l'indicateur ESTER capitalisé + 208,5 bps, y compris lorsqu'elle est négative mais supérieure à l'indicateur. Les rachats survenus sur la période de calcul donneront lieu à un versement anticipé pour leur quote-part de frais variables. Les frais de gestion variables non liés aux rachats sont provisionnés à chaque valeur liquidative et prélevés annuellement à la fin de la période de référence*. |

*La commission de surperformance se calcule sur une période de référence de 12 mois, du 1er août au dernier jour de bourse du mois de juillet de l'année suivante.

13. CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE – Art. 173 de la LTECV

Le critère Environnemental désigne l'impact direct ou indirect de l'activité d'un émetteur sur l'environnement. Le critère Social/Sociétal désigne l'impact direct ou indirect de l'activité d'un émetteur sur ses parties prenantes (clients, fournisseurs, collectivités locales, salariés...), en référence à des valeurs universelles (droits humains, normes internationales du travail, lutte contre la corruption...). Le critère « Gouvernance » désigne l'ensemble des processus et organisations internes de l'entreprise qui influent sur la manière dont elle est dirigée, administrée et contrôlée. Il inclut aussi les relations entre les nombreuses parties prenantes et les objectifs qui gouvernent l'entreprise. Parmi ces acteurs principaux, on retrouve notamment, les actionnaires, la direction et le conseil d'administration de l'entreprise. L'équipe de gestion s'emploie à sélectionner, de manière rigoureuse, les composants de l'actif des OPC, cependant **la prise en compte simultanément des critères relatifs au respect des objectifs ESG n'a été pas retenue.**

Conformément au règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (dit "Règlement Taxonomie"), les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

14. METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

Le calcul de risque global s'effectue selon la méthode de l'engagement



15. POLITIQUE DE REMUNERATION

Meeschaert AM a mis en place une politique de rémunération pour les catégories de personnel dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de la société de gestion ou des OPCVM.

Ces catégories de personnel comprennent les gérants, les membres du Directoire comprenant la Direction générale, les preneurs de risques, les personnes exerçant une fonction de contrôle, les personnes qui ont le pouvoir d'exercer une influence sur les salariés et tous les salariés recevant une rémunération totale se situant dans la même tranche de rémunération que les preneurs de risques et la Direction Générale.

Cette Politique détaille les grands principes relatifs à la détermination et au versement des rémunérations. La Politique est déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec les profils de risque des OPC qu'elle gère et de manière générale, avec l'intérêt de ses porteurs de parts.

Les détails de la Politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse www.meeschaertassetmanagement.com. Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

Meeschaert AM a mis en place un comité de rémunération organisé conformément aux règles internes en conformité avec les principes énoncés dans la Directive 2009/65/EC et la Directive 2011/61/EU.

MEESCHAERT Asset Management a versé à son personnel sur son exercice clos au 31 décembre 2021 les montants suivants :

- Montant total brut des rémunérations fixes versées (excluant les paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant aucun effet incitatif sur la gestion des risques) : 4 007 k€
- Montant total brut des rémunérations variables versées : 1 266 k€.
- Nombre de bénéficiaires : 49.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel de gestionnaire dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque du fonds. Les systèmes de MEESCHAERT Asset Management ne permettent pas une telle identification par fonds ;

Aussi les chiffres ci-dessous présentent le montant agrégé des rémunérations au niveau global de MEESCHAERT Asset Management :

- Montant agrégé des rémunérations des cadres supérieurs : 1 162 k€.
- Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel de MEESCHAERT Asset Management dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds dont elle est la société de gestion (excluant les cadres supérieurs) : 2 657 k€.

16. GESTION DES RISQUES LIES AUX ACTIVITES

Pour couvrir ses risques éventuels en matière de responsabilité professionnelle auxquels est exposé MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT dans le cadre ses activités, la Société dispose :

- D'une part, de fonds propres ad hoc pour couvrir les risques éventuels en matière de responsabilité pour négligence professionnelle,
- D'autre part, d'une assurance responsabilité civile.



Sur les trois dernières années, MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT n'a versé aucune indemnisation à des clients au titre d'une perte ou d'un dommage causé par une personne agissant sous la responsabilité de la Société.



AMILTON STRATEGIC INCOME

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 29 juillet 2022**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 29 juillet 2022**

AMILTON STRATEGIC INCOME
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT
Tour Maine Montparnasse
33 avenue du Maine
75755 PARIS Cedex 15

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement AMILTON STRATEGIC INCOME relatifs à l'exercice clos le 29 juillet 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 30/07/2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

1. Titres financiers du portefeuille émis par des sociétés à risque de crédit élevé :

Les titres financiers du portefeuille émis par des sociétés à risque de crédit élevé dont la notation est basse ou inexistante sont valorisés selon les méthodes décrites dans la note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables. Ces instruments financiers sont valorisés à partir de cours cotés ou contribués par des prestataires de services financiers. Nous avons pris connaissance du fonctionnement des procédures d'alimentation des cours et nous avons testé la cohérence des cours avec une base de données externe. Sur la base des éléments ayant conduit à la détermination des valorisations retenues, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche mise en œuvre par la société de gestion.

2. Autres instruments financiers du portefeuille :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

La vérification du respect des obligations légales et réglementaires appelle l'observation suivante de notre part: les revenus de l'exercice clos le 30/07/2021 de la part D ont été mis en distribution le 02/11/2022 (soit 15 mois et 2 jours après la clôture). Le dernier alinéa de l'article L. 214-17-2 prévoit que La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice. Le délai légal de distribution a donc été dépassé.....

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



AMILTON STRATEGIC INCOME

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'OPC ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'OPC.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Amaury Couplez

2022.11.16 17:33:53 +0100



BILAN ACTIF AU 29/07/2022 EN EUR

| | 29/07/2022 | 30/07/2021 |
|--|----------------------|----------------------|
| IMMOBILISATIONS NETTES | 0,00 | 0,00 |
| DÉPÔTS | 0,00 | 0,00 |
| INSTRUMENTS FINANCIERS | 10 167 188,94 | 14 091 309,65 |
| Actions et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 9 343 124,90 | 12 640 944,85 |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | 9 343 124,90 | 12 640 944,85 |
| Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances négociables | 0,00 | 0,00 |
| Autres titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Organismes de placement collectif | 781 822,60 | 1 331 752,90 |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays | 781 822,60 | 1 331 752,90 |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE | 0,00 | 0,00 |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés | 0,00 | 0,00 |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés | 0,00 | 0,00 |
| Autres organismes non européens | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 |
| Créances représentatives de titres reçus en pension | 0,00 | 0,00 |
| Créances représentatives de titres prêtés | 0,00 | 0,00 |
| Titres empruntés | 0,00 | 0,00 |
| Titres donnés en pension | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations temporaires | 0,00 | 0,00 |
| Instruments financiers à terme | 42 241,44 | 118 611,90 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 42 241,44 | 118 611,90 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 |
| Autres instruments financiers | 0,00 | 0,00 |
| CRÉANCES | 74 484,50 | 144 155,85 |
| Opérations de change à terme de devises | 0,00 | 0,00 |
| Autres | 74 484,50 | 144 155,85 |
| COMPTES FINANCIERS | 541 099,20 | 2 680 989,21 |
| Liquidités | 541 099,20 | 2 680 989,21 |
| TOTAL DE L'ACTIF | 10 782 772,64 | 16 916 454,71 |

BILAN PASSIF AU 29/07/2022 EN EUR

| | 29/07/2022 | 30/07/2021 |
|---|----------------------|----------------------|
| CAPITAUX PROPRES | | |
| Capital | 10 655 659,99 | 16 522 131,50 |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a) | 338,65 | 194,47 |
| Report à nouveau (a) | 54,16 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b) | -66 074,65 | 145 522,97 |
| Résultat de l'exercice (a,b) | 88 371,92 | 84 365,94 |
| TOTAL DES CAPITAUX PROPRES * | 10 678 350,07 | 16 752 214,88 |
| <i>* Montant représentatif de l'actif net</i> | | |
| INSTRUMENTS FINANCIERS | 42 241,42 | 118 611,88 |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension | 0,00 | 0,00 |
| Dettes représentatives de titres empruntés | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations temporaires | 0,00 | 0,00 |
| Instruments financiers à terme | 42 241,42 | 118 611,88 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 42 241,42 | 118 611,88 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 |
| DETTES | 62 181,15 | 45 627,95 |
| Opérations de change à terme de devises | 0,00 | 0,00 |
| Autres | 62 181,15 | 45 627,95 |
| COMPTES FINANCIERS | 0,00 | 0,00 |
| Concours bancaires courants | 0,00 | 0,00 |
| Emprunts | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL DU PASSIF | 10 782 772,64 | 16 916 454,71 |

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/07/2022 EN EUR

| | 29/07/2022 | 30/07/2021 |
|---|--------------|--------------|
| OPÉRATIONS DE COUVERTURE | | |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Contrats futures | | |
| EURO SCHATZ 0922 | 1 101 350,00 | 0,00 |
| Engagement sur marché de gré à gré | | |
| Autres engagements | | |
| AUTRES OPÉRATIONS | | |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Contrats futures | | |
| XEUR FOAT EUR 0921 | 0,00 | 2 269 120,00 |
| XEUR FGBM BOB 0921 | 0,00 | 812 160,00 |
| FGBL BUND 10A 0921 | 0,00 | 2 118 840,00 |
| XEUR FGBX BUX 0921 | 0,00 | 215 040,00 |
| US TBOND 30 0921 | 0,00 | 694 546,93 |
| SP 500 MINI 0921 | 0,00 | 185 086,02 |
| SP 500 MINI 0922 | 405 324,57 | 0,00 |
| DJS BAS R FUT 0921 | 0,00 | 151 725,00 |
| NQ USA NASDAQ 0921 | 0,00 | 252 247,43 |
| DJE 600 EUROP 0921 | 0,00 | 207 270,00 |
| EURO STOXX 50 0921 | 0,00 | 81 760,00 |
| EURO STOXX 50 0922 | 370 200,00 | 0,00 |
| CN FTSE CHINA 0821 | 0,00 | 113 649,86 |
| EC EURUSD 0921 | 0,00 | 625 421,66 |
| ICE EUR/NOK 0921 | 0,00 | 375 110,96 |
| PE MXNUSD 0921 | 0,00 | 168 561,31 |
| RU USDRUB 0921 | 0,00 | 372 195,99 |
| Engagement sur marché de gré à gré | | |
| Autres engagements | | |

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/07/2022 EN EUR

| | 29/07/2022 | 30/07/2021 |
|---|-------------------|-------------------|
| Produits sur opérations financières | | |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers | 254,73 | 6,84 |
| Produits sur actions et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées | 231 784,25 | 290 064,91 |
| Produits sur titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur instruments financiers à terme | 0,00 | 0,00 |
| Autres produits financiers | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL (1) | 232 038,98 | 290 071,75 |
| Charges sur opérations financières | | |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres | 0,00 | 0,00 |
| Charges sur instruments financiers à terme | 0,00 | 0,00 |
| Charges sur dettes financières | 6 720,39 | 11 958,81 |
| Autres charges financières | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL (2) | 6 720,39 | 11 958,81 |
| RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2) | 225 318,59 | 278 112,94 |
| Autres produits (3) | 0,00 | 0,00 |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (4) | 107 053,76 | 167 280,85 |
| RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4) | 118 264,83 | 110 832,09 |
| Régularisation des revenus de l'exercice (5) | -29 892,91 | -26 466,15 |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6) | 0,00 | 0,00 |
| RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6) | 88 371,92 | 84 365,94 |

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net. Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net est de 0,50 % TTC sur la part I, de 0,75 % TTC sur la part R et 0,75 % TTC sur la part D.

Les frais administratifs externes à la société de gestion : 0,20 % TTC maximum de l'actif Net sur les parts I, R et D

DESCRIPTION DE LA METHODE DE CALCUL DES FRAIS DE GESTION VARIABLES :

Les frais de gestion variables correspondent à une commission de surperformance.

Période de référence :

La commission de surperformance se calcule sur une période de référence de 12 mois, du 1er août au dernier jour de bourse de juillet de l'année suivante.

Base et assiette de calcul :

La commission de performance du Fonds est calculée selon la méthode indiquée, c'est-à-dire par référence à un fonds indicé réalisant une performance annuelle égale à l'€STR capitalisé +208,5 bps par an et enregistrant les mêmes variations de souscriptions et de rachats que le Fonds réel.

La performance du Fonds/fonds indicé est déterminée par rapport à son actif comptable/actif indicé après prise en compte des frais de gestion fixes et avant prise en compte de la commission de surperformance.

Provision :

Dès lors que la performance du Fonds depuis le début de la période de référence est supérieure à celle du fonds indicé, une provision de 15% de cette surperformance est constituée à chaque calcul de la valeur liquidative.

Reprise de provision :

Dans le cas d'une sous-performance du Fonds par rapport au fonds indicé, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision (hors frais de gestion variables figés liés aux rachats et définitivement acquis à la société de gestion). Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Prélèvement :

Conformément à la réglementation en vigueur applicable au fonds à compter de l'exercice ouvert le 1er août 2021, la commission de surperformance ne sera définitivement perçue qu'en fin de période de référence d'un minimum de douze mois, seulement si, sur la période de référence, la performance du Fonds est supérieure à celle du fonds indicé, y compris lorsque la performance du fonds a dépassé l'indicateur mais qu'il a enregistré une performance négative. Toute sous-performance du fonds au dernier jour de la période de référence devra être rattrapée au cours d'une période d'observation de 5 ans maximum, avant que la commission de surperformance ne devienne exigible. Sous ces deux conditions, elle est prélevée annuellement au bénéfice de la société de gestion sur la dernière valeur liquidative de la période de référence.

Au cours de la période d'observation extensible de 1 à 5 ans mise en place, le calcul de la commission de surperformance par rapport au fonds indicé sera remis à zéro lorsqu'une surperformance est enregistrée à la fin de la période de référence ou après 5 ans sans prélèvement de commission.

Les performances passées du fonds par rapport à l'indice de référence sont indiquées sur le DICI et sur les reporting mensuels du fonds accessibles sur le site internet www.meeschaertassetmanagement.com
Cette méthode de calcul ainsi que ses effets au cours de la période d'observation de 5 ans est illustrée dans le tableau ci-dessous cité en exemple (source ESMA 34-43-392) :

| Période de référence | Performance nette du Fonds par rapport à son indice | Sous-performance à compenser l'année suivante | Paiement des commissions de performance |
|----------------------|---|---|---|
| 1 | 5% | 0% | OUI |
| 2 | 0% | 0% | NON |
| 3* | -5% | -5% | NON |
| 4 | 3% | -2% | NON |
| 5 | 2% | 0% | NON |
| 6 | 5% | 0% | OUI |
| 7 | 5% | 0% | OUI |
| 8 | -10% | -10% | NON |
| 9 | 2% | -8% | NON |
| 10 | 2% | -6% | NON |
| 11 | 2% | -4% | NON |
| 12** | 0% | 0% | NON |
| 13 | 2% | 0% | OUI |
| 14 | -6% | -6% | NON |
| 15 | 2% | -4% | NON |
| 16 | 2% | -2% | NON |
| 17 | -4% | -6% | NON |
| 18*** | 0% | -4% | NON |
| 19 | 5% | 0% | OUI |

* *Exemple Année 3* : La sous-performance à la fin de la période de référence étant négative (-5%), le calcul de la commission de surperformance par rapport au fonds indicé ne sera pas remis à zéro mais se poursuivra jusqu'à ce que la sous-performance soit compensée par la surperformance. Dans l'exemple ci-dessus, la sous-performance est compensée en année 5 et la surperformance de 5% réalisée en année 6 donnera lieu à prélèvement de la société de gestion.

***Exemple Année 12* : La sous-performance de Y12 à reporter sur l'année suivante (Y13) est de 0% (et non -4%) compte tenu du fait que la sous-performance résiduelle provenant de Y8 qui n'a pas encore été compensée (-4%) n'est plus pertinent car la période de 5 ans s'est écoulée (la sous-performance de Y8 est compensée jusqu'à Y12).

****Exemple Année 18* : La sous-performance du Y18 à reporter sur l'année suivante (Y19) est de 4% (et non -6%) compte tenu du fait que la sous-performance résiduelle issue du Y14 qui n'a pas encore été compensée (-2%) n'est plus pertinent car la période de 5 ans s'est écoulée (la sous-performance de Y14 est compensée jusqu'à Y18).

Cette commission de surperformance ne sera définitivement perçue qu'en fin de période de référence seulement si, sur la période de référence d'un minimum de douze mois, la performance du Fonds est supérieure à celle réalisée par le fonds indicé et que conformément à la réglementation applicable les sous-performances passées ont été compensées au cours de la période d'observation.

Les rachats survenus en cours d'exercice donneront lieu à un versement anticipé pour leur quote-part de frais variables.

Un descriptif de la méthode utilisée pour le calcul de la commission de surperformance est disponible auprès de la Société de Gestion. Ces frais seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

| <i>Part(s)</i> | <i>Affectation du résultat net</i> | <i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i> |
|---------------------------------------|--|--|
| Parts AMILTON STRATEGIC INCOME Part D | Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion | Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion |
| Parts AMILTON STRATEGIC INCOME Part I | Capitalisation | Capitalisation |
| Parts AMILTON STRATEGIC INCOME Part R | Capitalisation | Capitalisation |

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/07/2022 EN EUR

| | 29/07/2022 | 30/07/2021 |
|---|----------------------|----------------------|
| ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE | 16 752 214,88 | 24 984 187,71 |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC) | 4 545 284,08 | 15 643 681,85 |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) | -10 000 162,57 | -24 251 766,41 |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | 78 665,27 | 474 124,13 |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | -220 608,29 | -294 424,34 |
| Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme | 389 743,98 | 968 836,43 |
| Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme | -357 501,09 | -895 693,76 |
| Frais de transactions | -11 160,22 | -17 796,31 |
| Différences de change | 62 286,01 | 3 515,05 |
| Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | -762 407,86 | 36 602,95 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i> | -334 805,90 | 427 601,96 |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i> | -427 601,96 | -390 999,01 |
| Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme | 83 731,05 | -9 884,51 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i> | 38 841,44 | -44 889,61 |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i> | 44 889,61 | 35 005,10 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes | 0,00 | 0,00 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat | 0,00 | 0,00 |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation | 118 264,83 | 110 832,09 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes | 0,00 | 0,00 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat | 0,00 | 0,00 |
| Autres éléments | 0,00 | 0,00 |
| ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE | 10 678 350,07 | 16 752 214,88 |

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

| | Montant | % |
|--|---------------------|--------------|
| ACTIF | | |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES | | |
| Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé | 9 343 124,90 | 87,50 |
| TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES | 9 343 124,90 | 87,50 |
| TITRES DE CRÉANCES | | |
| TOTAL TITRES DE CRÉANCES | 0,00 | 0,00 |
| PASSIF | | |
| OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS | | |
| TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS | 0,00 | 0,00 |
| HORS-BILAN | | |
| OPÉRATIONS DE COUVERTURE | | |
| Taux | 1 101 350,00 | 10,31 |
| TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE | 1 101 350,00 | 10,31 |
| AUTRES OPÉRATIONS | | |
| Actions | 775 524,57 | 7,26 |
| TOTAL AUTRES OPÉRATIONS | 775 524,57 | 7,26 |

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

| | Taux fixe | % | Taux variable | % | Taux révisable | % | Autres | % |
|-----------------------------------|--------------|-------|---------------|------|----------------|------|------------|------|
| ACTIF | | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 9 343 124,90 | 87,50 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 541 099,20 | 5,07 |
| PASSIF | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| HORS-BILAN | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 1 101 350,00 | 10,31 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

| | < 3 mois | % | [3 mois - 1 an] | % | [1 - 3 ans] | % | [3 - 5 ans] | % | > 5 ans | % |
|-----------------------------------|------------|------|-----------------|-------|--------------|-------|--------------|-------|------------|------|
| ACTIF | | | | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 1 312 320,00 | 12,29 | 5 724 506,07 | 53,61 | 1 509 729,63 | 14,14 | 796 569,20 | 7,46 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 541 099,20 | 5,07 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| PASSIF | | | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| HORS-BILAN | | | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 1 101 350,00 | 10,31 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

| | Devise 1 USD | | Devise 2 HKD | | Devise 3 AUD | | Devise N Autre(s) | |
|--|-----------------|------|-----------------|------|-----------------|------|----------------------|------|
| | Montant | % | Montant | % | Montant | % | Montant | % |
| ACTIF | | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Actions et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| OPC | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Créances | 22 651,50 | 0,21 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 115 420,04 | 1,08 | 72 286,69 | 0,68 | 45 488,39 | 0,43 | 95 874,79 | 0,90 |
| PASSIF | | | | | | | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Dettes | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| HORS-BILAN | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 405 324,57 | 3,80 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

| | Nature de débit/crédit | 29/07/2022 |
|---------------------------------|----------------------------------|------------------|
| CRÉANCES | | |
| | Dépôts de garantie en espèces | 72 234,50 |
| | Coupons et dividendes en espèces | 2 250,00 |
| TOTAL DES CRÉANCES | | 74 484,50 |
| DETTES | | |
| | Frais de gestion fixe | 62 172,05 |
| | Frais de gestion variable | 9,10 |
| TOTAL DES DETTES | | 62 181,15 |
| TOTAL DETTES ET CRÉANCES | | 12 303,35 |

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

| | En parts | En montant |
|---|-------------|---------------|
| Part AMILTON STRATEGIC INCOME Part D | | |
| Parts souscrites durant l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Parts rachetées durant l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Solde net des souscriptions/rachats | 0,00 | 0,00 |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 159,2475 | |
| Part AMILTON STRATEGIC INCOME Part I | | |
| Parts souscrites durant l'exercice | 436,6802 | 4 514 950,77 |
| Parts rachetées durant l'exercice | -943,1669 | -9 599 226,44 |
| Solde net des souscriptions/rachats | -506,4867 | -5 084 275,67 |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 910,6755 | |
| Part AMILTON STRATEGIC INCOME Part R | | |
| Parts souscrites durant l'exercice | 292,4837 | 30 333,31 |
| Parts rachetées durant l'exercice | -3 933,4153 | -400 936,13 |
| Solde net des souscriptions/rachats | -3 640,9316 | -370 602,82 |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 16 359,1446 | |

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

| | En montant |
|---|------------|
| Part AMILTON STRATEGIC INCOME Part D | |
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises | 0,00 |
| Commissions de souscription acquises | 0,00 |
| Commissions de rachat acquises | 0,00 |
| Part AMILTON STRATEGIC INCOME Part I | |
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises | 0,00 |
| Commissions de souscription acquises | 0,00 |
| Commissions de rachat acquises | 0,00 |
| Part AMILTON STRATEGIC INCOME Part R | |
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises | 0,00 |
| Commissions de souscription acquises | 0,00 |
| Commissions de rachat acquises | 0,00 |

3.7. FRAIS DE GESTION

| | 29/07/2022 |
|--|------------|
| Parts AMILTON STRATEGIC INCOME Part D | |
| Commissions de garantie | 0,00 |
| Frais de gestion fixes | 154,15 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 0,95 |
| Frais de gestion variables provisionnés | 0,00 |
| Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés | 0,00 |
| Frais de gestion variables acquis | 0,00 |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis | 0,00 |
| Rétrocessions des frais de gestion | 0,00 |
| Parts AMILTON STRATEGIC INCOME Part I | |
| Commissions de garantie | 0,00 |
| Frais de gestion fixes | 89 116,45 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 0,70 |
| Frais de gestion variables provisionnés | 0,00 |
| Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés | 0,00 |
| Frais de gestion variables acquis | 8,02 |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis | 0,00 |
| Rétrocessions des frais de gestion | 0,00 |
| Parts AMILTON STRATEGIC INCOME Part R | |
| Commissions de garantie | 0,00 |
| Frais de gestion fixes | 17 774,06 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 0,95 |
| Frais de gestion variables provisionnés | 0,00 |
| Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés | 0,00 |
| Frais de gestion variables acquis | 1,08 |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis | 0,00 |
| Rétrocessions des frais de gestion | 0,00 |

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

| | 29/07/2022 |
|-------------------------------|------------|
| Titres pris en pension livrée | 0,00 |
| Titres empruntés | 0,00 |

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

| | 29/07/2022 |
|--|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00 |
| Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan | 0,00 |

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

| | Code ISIN | Libellé | 29/07/2022 |
|-----------------------------------|--------------|--------------------------|-------------------|
| Actions | | | 0,00 |
| Obligations | | | 0,00 |
| TCN | | | 0,00 |
| OPC | | | 424 086,60 |
| Instruments financiers à terme | FR0011269042 | AMILTON SHORT DURATION I | 424 086,60 |
| Total des titres du groupe | | | 424 086,60 |

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

| | 29/07/2022 | 30/07/2021 |
|----------------------------------|------------------|------------------|
| Sommes restant à affecter | | |
| Report à nouveau | 54,16 | 0,00 |
| Résultat | 88 371,92 | 84 365,94 |
| Total | 88 426,08 | 84 365,94 |

| | 29/07/2022 | 30/07/2021 |
|--|---------------|--------------|
| Parts AMILTON STRATEGIC INCOME Part D | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 149,69 | 54,15 |
| Report à nouveau de l'exercice | 1,57 | 0,01 |
| Capitalisation | 0,00 | 0,00 |
| Total | 151,26 | 54,16 |
| Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre de parts | 159,2475 | 159,2475 |
| Distribution unitaire | 0,60 | 0,34 |
| Crédit d'impôt | | |
| Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat | 0,00 | 0,00 |

| | 29/07/2022 | 30/07/2021 |
|--|------------------|------------------|
| Parts AMILTON STRATEGIC INCOME Part I | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Report à nouveau de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | 78 320,10 | 77 608,07 |
| Total | 78 320,10 | 77 608,07 |

| | 29/07/2022 | 30/07/2021 |
|--|-----------------|-----------------|
| Parts AMILTON STRATEGIC INCOME Part R | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Report à nouveau de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | 9 954,72 | 6 703,71 |
| Total | 9 954,72 | 6 703,71 |

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

| | 29/07/2022 | 30/07/2021 |
|---|-------------------|-------------------|
| Sommes restant à affecter | | |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées | 338,65 | 194,47 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice | -66 074,65 | 145 522,97 |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Total | -65 736,00 | 145 717,44 |

| | 29/07/2022 | 30/07/2021 |
|--|---------------|---------------|
| Parts AMILTON STRATEGIC INCOME Part D | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 240,45 | 338,65 |
| Capitalisation | 0,00 | 0,00 |
| Total | 240,45 | 338,65 |

| | 29/07/2022 | 30/07/2021 |
|--|-------------------|-------------------|
| Parts AMILTON STRATEGIC INCOME Part I | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | -55 910,77 | 127 287,71 |
| Total | -55 910,77 | 127 287,71 |

| | 29/07/2022 | 30/07/2021 |
|--|-------------------|------------------|
| Parts AMILTON STRATEGIC INCOME Part R | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | -10 065,68 | 18 091,08 |
| Total | -10 065,68 | 18 091,08 |

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

| | 31/07/2018 | 31/07/2019 | 31/07/2020 | 30/07/2021 | 29/07/2022 |
|---|---------------------|---------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| Actif net Global en EUR | 9 999 922,17 | 9 225 813,92 | 24 984 187,71 | 16 752 214,88 | 10 678 350,07 |
| Parts AMILTON STRATEGIC INCOME Part D en EUR | | | | | |
| Actif net | 240 244,71 | 0,00 | 256 525,14 | 16 579,04 | 15 865,18 |
| Nombre de titres | 2 420,6300 | 0,00 | 2 501,1225 | 159,2475 | 159,2475 |
| Valeur liquidative unitaire | 99,24 | 0,00 | 102,56 | 104,10 | 99,62 |
| +/- values nettes unitaire non distribuées | 0,00 | 0,00 | 1,22 | 2,12 | 1,50 |
| Capitalisation unitaire sur +/- values nettes | 0,64 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Distribution unitaire sur résultat | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,34* | 0,60 |
| Crédit d'impôt unitaire | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Report à nouveau unitaire sur résultat | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation unitaire sur résultat | -0,96 | 0,00 | -0,33 | 0,00 | 0,00 |
| Parts AMILTON STRATEGIC INCOME Part I en EUR | | | | | |
| Actif net | 6 714 749,57 | 6 593 108,56 | 21 977 321,17 | 14 657 911,86 | 9 036 177,11 |
| Nombre de titres | 662,0300 | 647,6650 | 2 161,2285 | 1 417,1622 | 910,6755 |
| Valeur liquidative unitaire | 10 142,66 | 10 179,81 | 10 168,90 | 10 343,14 | 9 922,49 |
| Capitalisation unitaire sur +/- values nettes | 65,55 | 5,13 | -130,02 | 89,81 | -61,39 |
| Capitalisation unitaire sur résultat | -78,44 | 0,47 | 101,07 | 54,76 | 86,00 |
| Parts AMILTON STRATEGIC INCOME Part R en EUR | | | | | |
| Actif net | 3 044 927,89 | 2 632 705,36 | 2 750 341,40 | 2 077 723,98 | 1 626 307,78 |
| Nombre de titres | 29 771,7000 | 25 698,0971 | 26 871,9223 | 20 000,0762 | 16 359,1446 |
| Valeur liquidative unitaire | 102,27 | 102,44 | 102,35 | 103,88 | 99,41 |
| Capitalisation unitaire sur +/- values nettes | 0,66 | 0,05 | -1,30 | 0,90 | -0,61 |
| Capitalisation unitaire sur résultat | -0,99 | -0,19 | 1,02 | 0,33 | 0,60 |

(*) Le coupon de la part D déterminé lors de la cloture du 30 juillet 2021 n'a pas été distribué aux porteurs de cette catégorie de part au cours de l'exercice. Il est présenté en report à nouveau dans les comptes du 29 juillet 2022. Il a été mis en paiement le 2 novembre 2022.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|---|--------|---------------------|---------------------|--------------|
| Obligations et valeurs assimilées | | | | |
| Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé | | | | |
| ALLEMAGNE | | | | |
| VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG 1.5% 01-10-24 | EUR | 200 000 | 201 989,85 | 1,89 |
| TOTAL ALLEMAGNE | | | 201 989,85 | 1,89 |
| ESPAGNE | | | | |
| CELL 2.375% 16-01-24 EMTN | EUR | 200 000 | 203 416,70 | 1,90 |
| TOTAL ESPAGNE | | | 203 416,70 | 1,90 |
| ETATS-UNIS | | | | |
| BALL 4.375% 15-12-23 | EUR | 200 000 | 206 475,87 | 1,93 |
| GENERAL MOTORS FINANCIAL 0.65% 07-09-28 | EUR | 100 000 | 84 262,39 | 0,79 |
| GENERAL MOTORS FINANCIAL 1.0% 24-02-25 | EUR | 130 000 | 125 920,10 | 1,18 |
| MMS USA FINANCING 0.625% 13-06-25 | EUR | 200 000 | 193 315,23 | 1,81 |
| NETFLIX 3.0% 15-06-25 | EUR | 200 000 | 202 238,33 | 1,89 |
| TOTAL ETATS-UNIS | | | 812 211,92 | 7,60 |
| FRANCE | | | | |
| ACCOR 2.375% 29-11-28 | EUR | 200 000 | 173 670,37 | 1,62 |
| ACCOR 2.5% 25-01-24 | EUR | 100 000 | 102 281,02 | 0,96 |
| AIRBUS GROUP SE 1.375% 09-06-26 | EUR | 300 000 | 301 532,77 | 2,83 |
| ARVAL SERVICE LEASE 0.0% 01-10-25 | EUR | 200 000 | 185 641,00 | 1,74 |
| BPCE 0.625% 26-09-24 EMTN | EUR | 300 000 | 296 106,97 | 2,78 |
| COVIVIO SA 1.625% 17-10-24 | EUR | 100 000 | 101 519,64 | 0,95 |
| CROWN EU HLD 2.25% 01-02-23 | EUR | 200 000 | 200 407,50 | 1,88 |
| ELIS EX HOLDELIS 1.75% 11-04-24 | EUR | 200 000 | 200 100,56 | 1,88 |
| FAURECIA 2.75% 15-02-27 | EUR | 200 000 | 171 546,06 | 1,60 |
| GROUPE EIFFAGE 1.625% 14-01-27 | EUR | 200 000 | 186 276,82 | 1,74 |
| HOLDING D INFRASTRUCTURES DES METIERS 0.125% 16-09-25 | EUR | 100 000 | 91 882,59 | 0,86 |
| ILIAD 0.75% 11-02-24 | EUR | 200 000 | 194 949,85 | 1,82 |
| JCDECAUX 2.0% 24-10-24 | EUR | 200 000 | 204 153,41 | 1,91 |
| LAGARDERE 1.625% 21-06-24 | EUR | 200 000 | 199 076,97 | 1,87 |
| PLASTIC OMNIUM SYSTEMES URBAINS 1.25% 26-06-24 | EUR | 200 000 | 194 465,42 | 1,82 |
| PSA BANQUE FRANCE 0.625% 21-06-24 | EUR | 300 000 | 295 346,75 | 2,76 |
| RENA CRE 0.5% 15-09-23 EMTN | EUR | 300 000 | 295 284,68 | 2,76 |
| RENAULT 1.0% 08-03-23 EMTN | EUR | 100 000 | 100 244,24 | 0,94 |
| RENAULT 1.0% 18-04-24 EMTN | EUR | 100 000 | 96 238,91 | 0,90 |
| SEB 1.375% 16-06-25 | EUR | 300 000 | 292 321,66 | 2,74 |
| SPIE 3.125% 22-03-24 | EUR | 200 000 | 204 687,40 | 1,92 |
| TELEPERFORMANCE | EUR | 200 000 | 181 485,10 | 1,70 |
| UBISOFT ENTERTAINMENT SA | EUR | 200 000 | 167 536,55 | 1,57 |
| TOTAL FRANCE | | | 4 436 756,24 | 41,55 |
| IRLANDE | | | | |
| FCA BANK SPA IRISH BRANCH 0.5% 13-09-24 | EUR | 300 000 | 294 551,90 | 2,76 |
| FCA BANK SPA IRISH BRANCH 0.5% 18-09-23 | EUR | 200 000 | 198 827,23 | 1,86 |
| RYANAIR 0.875% 25-05-26 EMTN | EUR | 200 000 | 188 018,82 | 1,76 |
| TOTAL IRLANDE | | | 681 397,95 | 6,38 |
| ITALIE | | | | |
| DAVIDE CAMPARI MILANO 1.25% 06-10-27 | EUR | 200 000 | 189 614,79 | 1,78 |

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|--|--------|---------------------|---------------------|--------------|
| FERRARI NV 1.5% 27-05-25 | EUR | 100 000 | 98 580,34 | 0,93 |
| FINMECCANICA 1.5% 07-06-24 | EUR | 331 000 | 328 193,57 | 3,07 |
| TELE ITA 3.25% 16-01-23 EMTN | EUR | 200 000 | 205 140,03 | 1,92 |
| TOTAL ITALIE | | | 821 528,73 | 7,70 |
| LUXEMBOURG | | | | |
| ARCELLOR MITTAL 2.25% 17-01-24 | EUR | 300 000 | 306 508,15 | 2,87 |
| CNH INDUSTRIAL FINANCE EUROPE ZCP 01-04-24 | EUR | 200 000 | 195 888,00 | 1,84 |
| HEIDELBERGCEMENT FINANCE LUXEMBOURG 2.5% 09-10-24 | EUR | 300 000 | 310 086,74 | 2,90 |
| SIG COMBIBLOC PURCHASER 1.875% 18-06-23 | EUR | 300 000 | 299 964,50 | 2,81 |
| TOTAL LUXEMBOURG | | | 1 112 447,39 | 10,42 |
| PAYS-BAS | | | | |
| 0.25% 07-09-26 EMTN | EUR | 100 000 | 90 944,34 | 0,85 |
| HEIMSTADEN BOSTAD TREASURY BV 0.625% 24-07-25 | EUR | 200 000 | 181 980,82 | 1,71 |
| STELLANTIS NV 2.375% 14-04-23 | EUR | 100 000 | 101 460,25 | 0,95 |
| STELLANTIS NV 3.375% 07-07-23 | EUR | 300 000 | 304 687,23 | 2,85 |
| TOTAL PAYS-BAS | | | 679 072,64 | 6,36 |
| PORTUGAL | | | | |
| GALP ENERGIA 2.0% 15-01-26 | EUR | 300 000 | 293 887,23 | 2,76 |
| TOTAL PORTUGAL | | | 293 887,23 | 2,76 |
| ROYAUME-UNI | | | | |
| FCE 1.615% 11-05-23 EMTN | EUR | 100 000 | 100 416,25 | 0,94 |
| TOTAL ROYAUME-UNI | | | 100 416,25 | 0,94 |
| TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé | | | 9 343 124,90 | 87,50 |
| TOTAL Obligations et valeurs assimilées | | | 9 343 124,90 | 87,50 |
| Organismes de placement collectif | | | | |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays | | | | |
| FRANCE | | | | |
| AMILTON SHORT DURATION I | EUR | 42 | 424 086,60 | 3,97 |
| TOTAL FRANCE | | | 424 086,60 | 3,97 |
| LUXEMBOURG | | | | |
| BLACKROCK GLOBAL FUNDS CHINA BOND FUND I2 EUR ACC | EUR | 19 400 | 357 736,00 | 3,35 |
| TOTAL LUXEMBOURG | | | 357 736,00 | 3,35 |
| TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays | | | 781 822,60 | 7,32 |
| TOTAL Organismes de placement collectif | | | 781 822,60 | 7,32 |
| Instruments financier à terme | | | | |
| Engagements à terme fermes | | | | |
| Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé | | | | |
| EURO SCHATZ 0922 | EUR | -10 | -3 400,00 | -0,04 |
| EURO STOXX 50 0922 | EUR | 10 | 13 400,00 | 0,13 |
| SP 500 MINI 0922 | USD | 2 | 28 841,44 | 0,27 |
| TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé | | | 38 841,44 | 0,36 |
| TOTAL Engagements à terme fermes | | | 38 841,44 | 0,36 |
| TOTAL Instruments financier à terme | | | 38 841,44 | 0,36 |
| Appel de marge | | | | |
| APPEL MARGE CACEIS | USD | -29 412,48 | -28 841,42 | -0,27 |
| APPEL MARGE CACEIS | EUR | -10 000 | -10 000,00 | -0,09 |

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|-----------------------------|--------|---------------------|----------------------|---------------|
| TOTAL Appel de marge | | | -38 841,42 | -0,36 |
| Créances | | | 74 484,50 | 0,70 |
| Dettes | | | -62 181,15 | -0,59 |
| Comptes financiers | | | 541 099,20 | 5,07 |
| Actif net | | | 10 678 350,07 | 100,00 |

| | | | |
|---------------------------------------|-----|-------------|----------|
| Parts AMILTON STRATEGIC INCOME Part D | EUR | 159,2475 | 99,62 |
| Parts AMILTON STRATEGIC INCOME Part I | EUR | 910,6755 | 9 922,49 |
| Parts AMILTON STRATEGIC INCOME Part R | EUR | 16 359,1446 | 99,41 |